



NAO 2022

Comme chaque année les négociations annuelles obligatoires ont eu lieu à SEDI. Et comme chaque année la direction nous a expliqué sa vie en oubliant que nous avons toutes et tous, aussi, une vie.

- Un jour, c'est le développement de l'entreprise
- Un jour c'est la crise sanitaire



Pourtant : Avec la pandémie, les salariées de notre convention collective peuvent parfois se retrouver dans une situation financière difficile. Le refus du patronat d'augmenter les salaires n'arrange évidemment pas les choses... Au vu de la situation sociale et de l'irresponsabilité de nos patrons, SUD a proposé ses exigences afin de soutenir les salariées et reconnaître le travail qui a été effectué depuis des années.

Les revendications du Syndicat SUD :

- Augmentation des salaires 5%
- Prime d'ancienneté à partir de 3 ans
- Augmentation du chèque qui remplace la médaille du travail 200 euros au lieu de 120 euros
- Augmentation du TR à 7 euros
- Indemnité forfaitaire de 100€ par mois des collaborateurs en Télétravail
 - Plus de logements par le 1%
 - Harmonisation des salaires dans chaque catégorie sociale professionnelle.

- Prime de production pour les collaborateurs du site de Nantes
 - Aides financières du 1% patronal pour les salariés en difficulté
 - Harmonisation de la prime de participation pour tous les collaborateurs
 - PFA pour l'ensemble des collaborateurs

vous pouvez nous contacter :
sudp2st@gmail.com
 Tél : 0659655041

**Rejoignez le
syndicat SUD !**